



RIAC29 (Réseau d'Initiatives et d'Actions Climat Finistère)

Locaux associatifs - 10 rue Hegel - 29200 BREST

Tel : 02.98.45.36.98 - Tel et Fax : 02.98.89.62.38

Courriel : riac29@gmail.com

Brest, 23 novembre 2006

Objet : Concours d'illuminations de Noël 2006

Madame, Monsieur Le Maire,

Depuis notre précédente lettre, datée du 29 septembre 2006, l'actualité tant internationale que nationale, sur le thème du Réchauffement Climatique, s'est accélérée. On a vu poindre le "pacte écologique" de Nicolas Hulot, la diffusion du documentaire "Vu du ciel" de Yann Arthus Bertrand, la sortie en salles du documentaire "la vérité qui dérange" d'Al Gore, le plan climat national, la conférence de Nairobi, le rapport "Impacts du Réchauffement Climatique sur les économies" de Nicholas Stern...

Lorsqu'on analyse la consommation électrique annuelle bretonne, on constate que son augmentation est la plus forte de France, particulièrement en décembre. On observe une surconsommation électrique correspondant à la période de Noël malgré la fermeture de nombreuses usines, d'écoles, collèges et lycées... Cette augmentation de fin d'année est imputable au suréclairage de nos façades, jardins, magasins et rues, qui depuis quelques années, a pris de l'ampleur par l'organisation de "concours d'illumination de Noël".

Or, pour faire face à ces pics de consommation, la Bretagne se voit proposer un projet de construction d'une nouvelle centrale thermique à Saint-Brieuc, fortement émettrice de gaz à effet de serre qui aggravera encore plus la situation climatique actuelle.

A la lumière de ces états de fait, les décorations artistiques lumineuses des devantures de demeures sont de véritables actions de gaspillage de nos réserves énergétiques et les communes qui organisent de tels concours oublient leur rôle fondamental de pédagogie en encourageant le citoyen à gaspiller et à participer aux émissions abusives de CO₂.

En ces périodes de fêtes il nous est bien évident qu'émerveiller enfants et adultes participe au mieux être de tous, mais nous pensons qu'il n'est pas nécessaire pour cela d'illuminer sa maison, il y a tant d'autres moyens.

La lutte contre l'effet de serre additionnel est l'affaire de tous et en particulier des collectivités.

Nous vous demandons donc, à nouveau :

- De ne pas organiser de "concours d'illumination de Noël". Dans le cas où vous pensiez en organiser un, nous comptons sur vous pour mener une réflexion afin de le transformer en un concours de décorations sans illumination, ou de le remplacer par des spectacles vivants ou par toute autre animation non génératrice de gaz à effet de serre.
- De ne pas utiliser de fonds publics pour subventionner de tels concours organisés dans votre commune par des associations, comité des fêtes, office de tourisme...
- De faire preuve de "sobriété énergétique" en diminuant la durée quotidienne et en réduisant la période d'allumage des lumières décoratives communales ainsi que le nombre de sources lumineuses pour les fêtes de fin d'année 2006.

Nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour le RIAC29, le Président, Guy Le Fur